

LICENCE PROFESSIONNELLE

Gestion des Organisations Agricoles & Agroalimentaires Parcours Droit de l'Entreprise Agricole

OPTION CULTURE & ÉLEVAGE - OPTION ÉQUESTRE



Faculté de Droit
Campus de Laval

Le Mans Université

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Hélène JUILLET-REGIS

Maître de conférences en Droit Privé

Unique en France, la Licence professionnelle GOAA Parcours Droit des entreprises agricoles du Campus de droit de Laval (53) offre une formation complète en droit et en gestion des entreprises agricoles.

Elle confère la **capacité professionnelle agricole (CPA)**.

2 OPTIONS AU CHOIX

- Option culture/élevage
- Option équestre

2 MODALITÉS AU CHOIX

- Formation classique
- Formation en alternance

La formation offre un **excellent taux d'insertion professionnelle** dans le secteur du conseil para-agricole, comme dans l'installation des jeunes agriculteurs et la conduite de l'entreprise agricole.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Former les agriculteurs et jeunes agriculteurs à l'installation, la transmission et la gestion de l'entreprise agricole

Postes :

- Chef d'entreprise agricole culture/élevage
- Chef d'entreprise équestre (éleveur, entraîneur, loueur, dresseur)
- Responsable de centre équestre), salarié agricole.

Former les conseillers et futurs conseillers paraagricoles

Postes :

- Conseiller d'entreprises agricoles ou équestres, chargé d'en optimiser la gestion, en chambre d'agriculture, centres de gestion, fédérations, coopératives, etc.
- Conseiller spécialisé des secteurs banque/assurance, chargé de la clientèle agricole ou équestre
- Conseiller environnement dans le secteur para-agricole
- Assistant juridique en étude notariale ou en cabinet d'avocats en lien avec la clientèle agricole ou équestre

ADRESSE

Faculté de Droit - Campus de Laval
3 rue Georges Charpak
53810 CHANGÉ

Accueil toute l'année sur rendez-vous

CONTACT

02 43 59 49 11
droit-laval@univ-lemans.fr

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Maîtrise du droit et de la pratique juridique de l'entreprise agricole
- Maîtrise de la gestion, de la comptabilité, de l'environnement économique et des enjeux financiers de l'entreprise agricole
- Maîtrise pluridisciplinaire (juridique, économique, comptable, financière et fiscale) de la création, installation, transmission et gestion de l'entreprise agricole

COMPÉTENCES PRATIQUES

- Suivi d'une comptabilité agricole ; respect des obligations juridiques liées à l'activité agricole ; analyse des principaux contentieux agricoles ; réalisation des droits des agriculteurs ; prospect de nouveaux clients ; négociation et conclusion de contrats (de vente, de bail rural, de pension, etc.)
- Aptitude au conseil en droit et en gestion (en banques, assurances, centres de gestion, experts comptables, experts fonciers, études notariales, cabinets d'avocats, etc.), prise de parole en public, rédaction d'analyses juridiques.

ORGANISATION GÉNÉRALE

La formation professionnelle s'organise autour d'enseignements communs et optionnels selon l'option choisie (culture/élevage ou équestre), ainsi que diverses manifestations pratiques (visite d'exploitations agricoles, salons agricoles, visite du TPBR, rencontre des professionnels, conférences et colloques...).

En modalité classique, la formation est complétée de projets tutorés théoriques et pratiques et d'un stage de 12 semaines en entreprise (fin avril à mi-juillet) donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

En alternance, la formation est rythmée par des sessions de 15 jours, alternant formation en entreprise et formation à l'Université. Elle est complétée par la réalisation de projets tutorés et la rédaction d'un mémoire donnant lieu à une soutenance orale.



LICENCE PROFESSIONNELLE

Gestion des Organisations Agricoles & Agroalimentaires

Parcours Droit de l'Entreprise Agricole



ENSEIGNEMENTS - DE SEPTEMBRE À FIN AVRIL (488 HEURES, HORS PROJETS TUTORÉS & STAGES)

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs universitaires et des professeurs du Lycée agricole de Laval (partenaire de la formation), ainsi que par de nombreux professionnels d'horizons variés : centres de gestion (Cerfrance...), chambre d'agriculture (de Mayenne...), banques (crédit agricole, crédit mutuel...), cabinet d'experts comptables et fonciers (Altonéo, TGS France, etc.), coopératives agricoles, cabinets d'avocats, études notariales, etc.

SEMESTRE 1 (SEPT. À DÉC.)

Introduction au droit rural et à la gestion des entreprises agricoles, droit des sociétés et des groupements agricoles, droit des contrats, droit de la responsabilité, droit du travail, droit des assurances, droit international, européen et communautaire, environnement économique, financement bancaire, comptabilité agricole, production agricole et sécurité alimentaire, technique de recherche de stage ou d'alternance, insertion et efficacité professionnelle, français et anglais.

SEMESTRE 2 (JANV. À MI-AVRIL) :

Droit rural foncier, fiscalité, aspects juridique et économique de la transmission d'entreprise, droit des biens et animalier, droit de l'environnement et de l'urbanisme, entreprises agricoles en difficulté, mise en marché des produits, droit de l'agrinumérique français et anglais.

Option culture-élevage : Présentation de la filière culture/élevage, contrats spéciaux, assurances agricoles, cas de création d'entreprises agricoles, fiscalité appliquée, principaux contentieux

Option équestre : Présentation de la filière équine, contrats spéciaux, assurances équestres, cas de création d'entreprises équestres, fiscalité appliquée, principaux contentieux

CONDITIONS D'ACCÈS

EN FORMATION INITIALE

- **Étudiants titulaires au minimum d'un bac + 2 ou équivalent** 120 ECTS en Droit, Gestion, Agriculture, Comptabilité, Commerce : L2 de Droit, gestion, économie, BTS A (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation, Productions animales, Productions végétales, etc.), BTS Notariat, BTS Economie-Droit, BTS Comptabilité-Gestion, DUT GEA, etc.
- **Professionnels** justifiant d'au moins cinq ans d'activité dans le secteur agricole ou para-agricole (après avis d'une commission de validation d'acquis), dans le cadre d'une convention avec pôle emploi ou d'un congé individuel de formation (CIF).

Admission sur dossier de candidature

Les dossiers doivent être remplis en ligne, consulter le site de l'Université dès mi mars 2024

<https://ecandidat.univ-lemans.fr/>

EN FORMATION CONTINUE ET PERMANENTE

Dossier à demander et à remettre au :

SFC (Service Formation Continue) «Le Mans Université »

Boulevard Pythagore - 72085 Le Mans Cedex 9

02.43.83.30.79

sfc@univ-lemans.fr

Coût indicatif de la formation : Pour l'année 2023/2024, en formation initiale, le montant de la CVEC s'élevait à 100€ et les droits universitaires à 170€ (exonération totale pour les étudiants boursiers).